

# In memoriam

Autor(en): **E.S. / Hoffmann, Adolphe / Cramer, Anna**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 67

PDF erstellt am: **23.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rales sur l'assurance-maladie et sur l'impôt de guerre. Mais, d'une part, ces sujets étaient en connexion plus directe avec les revendications féministes, et d'autre part les réunions tenues dans de vastes salles perdaient de ce caractère familial, qui a permis à bien des femmes, lors de ces réunions d'avril, de prendre la parole simplement et sans timidité pour demander une explication ou exposer une observation. De plus — car la question finance a hélas ! sa très grande importance chez nous, féministes — des salles plus restreintes et une publicité plus discrète permettent de prolonger cet effort, de le répéter aussi souvent que faire se doit. Car c'est, croyons-nous, un élément essentiel de succès que sa continuité, au lieu d'à-coups sans lendemain.

Au point de vue qui nous préoccupe ici, de l'éducation civique de la femme, les résultats ont été excellents. Un nombreux public féminin a répondu à l'appel, même quand les sujets traités comme celui de la loi sur l'organisation judiciaire, par exemple, pouvaient paraître arides et trop spéciaux. Un désir évident de s'instruire s'est manifesté ainsi. Et d'autre part, l'attention soutenue, la compréhension nette des problèmes posés, ont été un encouragement pour toutes les suffragistes présentes. « On nous affirme que les femmes seraient incapables de se prononcer en votation populaire, disait l'une d'elles à la sortie. Mais avec quelques réunions de quartiers dans le genre de celles-ci, le sentiment du droit à exercer aux urnes le lendemain... je garantis que les femmes électrices feront d'excellente besogne ! »

Toutefois, en terminant ce petit appel à la coopération de nos Sociétés, nous voudrions mettre en lumière, sur la foi des expériences acquises, trois points qui nous semblent importants :

1. Choisir toujours des sujets d'actualité (loi en votation populaire, en débat aux Chambres, en discussion dans l'opinion publique). Sans cette précaution, le public féminin comprendra moins l'intérêt de la séance et ne viendra pas.

2. Organiser la séance en mettant au premier plan la préoccupation *éducative*, et non pas celle du sujet traité. Par conséquent ne pas demander à un savant orateur une conférence académique sur un sujet abstrait, conférence après laquelle chacune sortira en disant : « C'était très-bien » et n'y pensera plus ! Mais s'adresser au contraire à plusieurs orateurs, de tendance différente, pour de brefs exposés, et ouvrir une discussion.

3. Tenir fermement la main à ce que cette discussion ne dégénère pas, suivant les sujets traités, en meeting de protestation. La mode y est actuellement dans certains milieux, et si le droit de libre critique est imprescriptible, que cette critique soit basée sur des motifs nets, et non sur de vagues on-dit, ou sur d'incompréhensifs mécontentements. Il y a un danger très grand pour les femmes à entretenir, comme le font certains groupements, une hostilité chronique. Danger de mettre le feu aux poudres en des heures graves et d'encourir ainsi de terribles responsabilités ; danger aussi pour les femmes de faire le jeu de politiciens, qui se serviront d'elles, comme de pauvres petites marionnettes pour arriver à leurs fins...

... Et la femme électrice de demain ne sera ni une marionnette, ni un élément de troubles. Elle sera une citoyenne éclairée, consciente de ses responsabilités. De mieux en mieux, elle s'y prépare.

E. G.D.

## IN MEMORIAM

M<sup>me</sup> EMMA MONNERON-TISSOT

Encore une vaillante qui disparaît, enlevée trop tôt, non seulement à sa famille et à ses amis, mais au pays, au service duquel elle se dépensait en activités généreuses, redoublées depuis les tragiques événements d'août 1914.

Sa carrière dans le domaine de l'utilité publique débute en 1890 avec la fondation de la Société vaudoise de la Croix-Rouge. Membre du Comité dès l'origine et pendant toute une série d'années, elle s'employa de la manière la plus active et la plus dévouée à la création du matériel de pansement, à l'organisation et à la surveillance des cours.

Lorsque se constitua l'Union des Femmes de Lausanne, à la suite du Congrès des Intérêts féminins de Genève (1896), M<sup>me</sup> Monneron se fit inscrire comme membre de la nouvelle société, dont une de ses amies devenait présidente ; elle lui est demeurée fidèle, bien que, volontiers paradoxale, elle déclarât à l'occasion n'être pas féministe pour un sou... Féministe ? elle l'était pratiquement à un degré qu'elle-même ne soupçonnait pas, aussi lui disions-nous parfois : « C'est entendu, vous n'êtes pas féministe, mais... vous prouvez le mouvement en marchant ! » — et elle ne disait pas non !...

Brillamment douée, d'un caractère naturellement énergique et indépendant, indépendante aussi de par sa situation sociale, M<sup>me</sup> Monneron devait forcément se trouver du petit nombre de celles qui, femmes d'initiative par excellence, fraient la voie à d'autres, moins favorisées ou plus timides.

Elle avait travaillé dans divers hôpitaux, surtout à l'Hôpital cantonal de Lausanne, et acquis peu à peu une grande expérience en matière d'hygiène, de soins aux malades et aux opérés. Son cours « La Journée du Malade », donné d'abord à l'Union des Femmes, fut un grand et légitime succès et dut être répété bien des fois. Sous le titre « l'Hygiène du Malade », il a paru dans la *Petite Bibliothèque d'Hygiène*, éditée par la maison Payot.

C'est dans la Section vaudoise de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, dans la Section d'Hygiène de l'Union des Femmes, et dans la Ligue vaudoise contre la Tuberculose, que l'activité bienfaisante de M<sup>me</sup> Monneron se déploya tout particulièrement. Elle fut une des initiatrices de la Ligue et s'est montrée dans ce domaine vraiment infatigable : cours et conférences donnés un peu partout, soirées et ventes organisées pour gagner le grand public à cette nouvelle et urgente croisade, création de l'Asile des Oisillons, son enfant chéri, etc., etc. Par une conséquence naturelle de tout ce travail, M<sup>me</sup> Monneron devenait membre, un peu plus tard, du Comité Central de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, et membre, puis présidente de la Commission créée par cette Société pour collaborer à la lutte nationale contre la tuberculose, en y intéressant plus spécialement la femme suisse.

Le Conseil fédéral l'avait appelée, il y a quelques années et dès la constitution de celui-ci, à faire partie de la Commission du Fonds Carnegie pour les Sauveteurs. Mentionnons encore son intérêt pour les aveugles et la part prise par elle à la fondation du « Foyer », asile pour aveugles faibles d'esprit, ainsi qu'à celle de la « Goutte de Lait » de Lausanne. Nous en oublions sûrement...

Dès le déchaînement de la guerre mondiale, les initiatives heureuses de notre amie se multiplient : c'est d'abord l'Ouvroir de l'Union des Femmes, qui, dès le mois d'août, canalise les offres de service d'une foule de femmes de bonne volonté demandant à s'employer en faveur de toutes les détreffées. A cette main-d'œuvre volontaire s'ajoute bientôt la main-d'œuvre salariée, car il devient urgent de collaborer à la lutte contre le chômage : l'atelier travaille pour la Confédération, pour les ambulances françaises desservies par des médecins et des infirmières suisses, pour les nécessiteux, pour nos soldats qui vont passer l'hiver à la frontière, etc., etc. Puis, c'est la campagne pour l'amélioration des infirmeries militaires, la participation à l'organisation de la collecte dite « Don national des Femmes suisses », enfin toute une œuvre de patronage de soldats suisses malades ; en particulier ceux de Leysin, — les plus à plaindre, puisque leur mal est de longue durée... M<sup>me</sup> Monneron retrouvait là son vieil ennemi, la tuberculose, et se multipliait sans souci du surmenage. Une pneumonie contractée à Leysin au cours d'un de ses séjours vint terrasser

sa force de résistance, et un mois à peine après son retour chez elle, elle s'éteignait doucement. — Le deuil est grand, de ce départ prématuré.

E. S.

\* \* \*

M<sup>lle</sup> ANNA CRAMER. (1856-1918).

Fut-elle fervente suffragiste? — Nous en sommes à peine certaines. Et pourtant, sa mémoire doit être honorée par les amis de notre cause, comme par tout homme soucieux de justice. C'est que, plus que tant d'autres, elle a contribué à fortifier le Bien.

Nous avons posé la question suivante à un individu, d'ailleurs fort peu intéressant, dont elle s'occupa avec une exquise bonté, il y a dix ou douze ans: « Croyez-vous que M<sup>lle</sup> Cramer aurait dû pouvoir exercer ses droits de citoyenne? » Il nous regarda d'abord bêtement; cette idée ne l'avait évidemment jamais effleuré. Je me demande s'il sentit l'incongruité qu'il y a à le laisser voter, lui, le buveur, ... et à l'empêcher, elle... Tout à coup, en colère contre une loi mal faite, ébranlant la table sous son poing, il cria: « Refuser un droit à une femme pareille, c'est scandaleux! Elle s'en serait servie pour nous délivrer. »

De plus en plus isolée, M<sup>lle</sup> Cramer, par son travail pour la Croix-Bleue, pour le Relèvement moral, pour les Amis d'Israël, coudoya cependant beaucoup d'hommes. Les meilleurs, — les pires aussi. Ceux qui veulent la femme respectée, et ceux qui de toute leur force la réclament avilie, parce qu'ils ont perdu leur foi en elle et parce que son abaissement favorise leur dévergondage. — Quand l'une de nous se doit à quelque troublant labeur, les hommes de nos familles nous entourent de leur sympathie et nous prodiguent leurs conseils. Ils sont là, sur le qui-vive, attentifs. Rien ne doit nous blesser. Ils nous supplient de ne pas nous exposer au plus minime affront. Leur touchante sollicitude nous est presque à charge.

M<sup>lle</sup> Cramer n'avait personne pour la protéger. Elle agissait seule, selon son point de vue, toujours très féminin, et au plus près de sa conscience. Elle possédait la grande capacité de souffrance qui est le sceau des nobles âmes; elle connaissait depuis sa jeunesse les larmes qu'on ne se permet pas de répandre, celles qui rongent le cœur plus que toute autre détresse; elle avait aussi beaucoup de dignité, cette vertu de choix que les femmes ne cultivent pas toujours comme il le faudrait.

Et les hommes l'ont vénérée. Les uns spontanément: elle répondait au besoins profonds d'une âme masculine éprise d'idéal. Aux autres elle arracha cette vénération. Je crois même, moi qui sais avec quels personnages son travail de relèvement la mit en contact, qu'elle ralluma dans bien des déçus la petite lueur d'estime pour la femme, dont le manque fait de l'homme un misérable, un perdu, je dirais presque une bête fauve.

N'est-ce pas du féminisme au premier chef? N'a-t-elle pas servi par là notre cause mieux que beaucoup de militantes? — Gagner les hommes de nos familles, c'est élémentaire. Que d'armes n'avons-nous pas en mains pour cela! Qu'un père, qu'un frère, qu'un mari ou qu'un fils nous apprécie par-dessus tout, qu'il sente que son bonheur s'effondrerait sans nous, que sa conscience a besoin de la nôtre, il revendiquera nos droits plus ardemment encore que nous, parce qu'il comprendra, ce qui est mille fois vrai, qu'il a tout à gagner en établissant plus de justice. Et nous n'aurons pas de meilleur allié. Bien plus sûr que les femmes, nos semblables! — Mais, convertir les méchants à l'équité!... voilà qui est grand.

Honneur à l'œuvre de notre sœur et à son souvenir; elle a été une bienfaitrice. « Qui sait souffrir, peut oser. » Timide et intrépide, elle a souffert, elle a osé; cela n'a fait qu'un dans sa vie. Elle aurait pu s'enterrer sous ses deuils, se concerter avec la chair et le sang, retrousser le bas de sa jupe pour ne pas effleurer la souillure que ses sentiments délicats abhorraient... Elle n'a pensé qu'à servir. Elle savait que les plus purs sont juste assez bons pour cela. Mais, dans son extrême modestie, elle ne s'est pas dit que servir est faire preuve de noblesse. Nous, au contraire, nous proclamons qu'elle a, maintes fois, grandi notre cause en faisant appel au dernier atome de généreuse probité, enseveli tout au fond des cœurs même avilis. Il arrive à la foi de créer son objet; l'exemple d'Anna Cramer augmente notre foi.

Elle n'eût rien pu faire de plus inestimable.

M<sup>me</sup> ADOLPHE HOFFMANN.

## Une nouvelle profession féminine

Il n'est pas nécessaire de présenter aux lecteurs du *Mouvement Féministe* les restaurants sans alcool de Zurich. Non seulement tous ceux qui s'intéressent à la lutte antialcoolique, mais encore ceux qui ont passé quelques jours dans la grande ville de la Suisse orientale connaissent cette admirable création, due à une femme d'initiative et de génie organisateur, M<sup>me</sup> Orelli. L'idée maîtresse des restaurants sans alcool est que, pour lutter contre le café, il faut faire *mieux* que lui. Pour remplacer le « salon du pauvre », il faut des salles attrayantes, claires, spacieuses, propres, un service attentif, des consommations de choix. Ce n'est pas avec de petites salles de tempérance poussiéreuses et renfermées, où le tenancier en pantoufles vous apporte de ses mains sales, dans une tasse de propreté douteuse, un peu d'eau tiède décorée du nom de thé que l'on fait concurrence au café! C'est ce que l'on a eu grand peine à comprendre en Suisse romande, et c'est ce qui a fait la force de l'œuvre de M<sup>me</sup> Orelli.

Le premier restaurant sans alcool de Zurich fut ouvert le 17 septembre 1894 dans le local appelé « le petit Marthahof ». Une vente organisée l'été précédent avait rapporté la somme de 17,000 francs, nécessaire à cette création. L'année suivante furent ouverts deux autres restaurants, puis deux encore l'année d'après. En 1898, le premier grand restaurant « le Charlemagne » ouvrait à son tour ses portes, et dès le jour de l'inauguration, la foule y vint si dense qu'il fallut sur-le-champ agrandir les locaux. L'Hôtel du Zurichberg suivit de près, puis l'ouverture du restaurant de la Maison du Peuple, et enfin l'hôtel du Rigiblick en 1915. A l'heure actuelle, la Société des Restaurants sans alcool de Zurich possède ou administre 14 restaurants, dont plusieurs sont adjoints à des hôtels, et ce fut elle qui prit en main l'établissement du restaurant sans alcool de l'Exposition de Berne en 1914, dont les recettes quotidiennes furent à un certain moment de 4000 francs! Ce chiffre n'a rien qui puisse étonner quand on songe que, durant les 20 premières années de son existence (1894-1914), la Société des Restaurants sans alcool a dépensé plus de 23 millions de francs, mais a couvert ses dépenses par ses recettes avec un bénéfice de 90,000 francs environ. On évalue de 12 à 1300 à peu près les hôtes quotidiens des restaurants, dont la dépense moyenne est de 50 centimes.

On comprend que ce succès, preuve indéniable des capacités et de l'énergie féminines, ait tenté celles qui, en Suisse romande, luttent contre l'alcoolisme. Mais elles se sont tout de suite heurtées à une difficulté: pour créer chez nous des restaurants sur le modèle de ceux de Zurich, il faut, non seulement des capitaux, mais encore un personnel de choix. Tant que l'on n'aura pas des directrices, des sommelières préparées à leur tâche, tant que l'on procédera avec un personnel inexpérimenté, tâtonnant, le restaurant ne cheminera pas, ne fera pas ses frais, et l'argent engagé y sera mal employé. La tâche la plus urgente est donc de former un personnel sur le modèle de celui de Zurich.

Et celui-ci n'a pas été choisi à l'aveuglette. En 1908, une école a été fondée pour les directrices et les employées, école qui n'est pas suffisamment connue dans les milieux suisses-romands. Elle offre en effet un débouché intéressant et rémunérateur à l'activité de femmes et de jeunes filles, et tout en les mettant à même de gagner leur vie, les oriente vers une carrière qui n'est pas un simple gagne-pain, mais dans laquelle on a le sentiment de collaborer à une œuvre sociale d'une incontestable utilité.